

tants, remettant en ordre leurs terres et leurs habitations, souvent dévastées par les terribles Iroquois, soudoyés par les ennemis d'Orange, dont les représailles vengeaient amplement le massacre de Deerfield.

Quelques familles d'Abénaquis avaient consenti d'établir leurs tentes et leurs cabanes autour du fort français.

Tel était l'état de Chambly à cette époque, durant la quelle, plusieurs mouvements militaires avaient eu lieu, dans le but de repousser, ou d'empêcher les ennemis de passer la frontière, et une forte armée avait séjourné à Chambly jusqu'au 15 octobre.

Lors de ces événements, M. de Longueuil (1) ordonna une grande assemblée, qui eut lieu dans une des salles du Séminaire de Montréal, où il fut résolu de fortifier Chambly. Les intendants, dit un mémoire du temps, ordonnèrent cette dépense; de plus, ils obligèrent tous les habitants du gouvernement de Montréal d'y donner huit jours de corvée, afin que l'année suivante il fut possible de commencer les travaux. M. Chaussegros de Léry, ingénieur, reçut l'ordre de se transporter à Chambly pour y faire amasser les matériaux nécessaires pour la construction du nouveau fort.

M. de Vandrenil écrivit en France, de la nécessité qu'il y avait de bâtir ce fort de pierre, pour protéger la colonie, et l'hiver de 1709-10, les ouvriers furent occupés à tailler les pierres angulaires, ainsi que celles des portes et des fenêtres, avec la *« pierre tirée sur les lieux »*.

Dès le printemps de 1710, on commença les fondations, et à l'automne toute l'enceinte s'élevait à une hauteur de 12 pieds et mise hors d'insultes, par les troupes de la garnison, qui avaient été employées aux travaux pendant l'été.

En 1711, les travaux furent poussés activement, au point que le Fort fut achevé au mois de septembre de la même année, sous la surveillance du capitaine *Josué Bois Berthelot (Dobois) Sr. de Beaucour*, qui, l'année précédente, avait conduit les travaux des fortifications de Québec.

Dans une lettre au ministre Pontchartrain, M. de Vandrenil et Raudot, en parlant du nouveau Fort, louaient M. de Beaucour en ces termes, disant : *« qu'il y avait donné tous ses soins et toute son application, et les ouvrages en étaient bons et solides comme devant durer toujours. »* Tout le temps que dura la construction, un gros détachement de troupes se tenait sur la frontière, tant pour couvrir le travail que pour s'opposer aux entreprises d'un parti de 50 hommes du gouvernement de Boston, qui menaçaient d'insulter les côtes de la colonie.

Le Fort offre l'aspect d'un quadrilatère flanqué de quatre bastions, dont les angles correspondent aux quatre points cardinaux.

Chaque face des murs extérieurs offre une longueur totale de 180 pieds du grand angle d'un bastion à l'autre, formant ainsi une circonférence de 720 pieds.

Les bastions ont une hauteur de 30 pieds, et les courtines de 25. (2)

Le Fort de Chambly pouvait abriter 500 soldats. L'intérieur était bien disposé pour le besoin des commandants et des officiers. Une chapelle adossée à la courtine opposée à la rivière servit d'église aux habitants du lieu jusqu'en 1739. Cette chapelle avait pour titulaire St. Louis, roi de France. (3)

En 1733, la courtine du côté des rapides menaçaient ruine; elle fut consolidée, et des magasins et des prisons y furent adossés.

Le Fort fut toujours occupé par une petite garnison, jusqu'aux événements qui décidèrent la guerre entre la France et l'Angleterre en 1743. Dès l'année suivante, il servit d'entrepôt et Chambly devint le passage des

troupes qui défendirent avec tant de courage les frontières françaises.

Québec, la ville de Champlain, était tombée pour la deuxième fois au pouvoir des Anglais, et les soldats français devaient subir le sort de glorieux vaincus. Trois armées envahirent à la fois la patrie meurtrie, désolée, et, malgré l'héroïsme de ses chefs et de ses défenseurs, la *Nouvelle-France*, oubliée de Louis XV, devait succomber sous les forces savamment combinées de ses mortels ennemis.

À la fin d'août 1760, le major Robert Rogers, faisant partie de l'armée conduite par le colonel Haviland, rejoignit le colonel Darby à Chambly, où celui-ci avait fait transporter plusieurs pièces d'artillerie légère pour réduire le Fort; mais comme la garnison n'était que de cinquante hommes, commandés par le capitaine Lasignan, elle se rendit à la discrétion des ennemis. Le drapeau fleurdelisé, qui flottait sur Chambly depuis 1665, fit place au drapeau britannique.

1775

L'effervescence qui se manifestait parmi les habitants de la Nouvelle-Angleterre, depuis 1774, en pleine révolte contre la mère-patrie, se fit sentir parmi les Canadiens français de la Rivière Chambly, qui répondirent aux avances faites par le colonel Ethan Allan, les majors Brown, du Massachusetts, James Livingston, de New-York, et du traître Arnold.

En septembre, 1775, un camp était formé à la Pointe Olivier (aujourd'hui St. Mathias), situé du côté Est de Chambly, ayant pour commandants Livingston, Jérémie Dugand, perruquier, et Loyseau, forgeron. Ces trois personnages avaient réussi à réunir sous leurs ordres de 40 à 50 hommes.

Vers le 15 octobre, Montgomery, répondant aux désirs de Livingston, fit expédier, sous les soins de Moses Hazen, deux petites pièces d'artillerie légère (trois, dit un autre manuscrit), dont le transport fut fait par une nuit très-obscur, depuis St. Jean jusqu'à Chambly, sur la propriété de M. J. A. Maurice, en face de l'ancienne résidence de feu Noël Darche, éc., où des ouvrages en terre avaient été préparés par les soins de Barthélemy Darche, ancien soldat, *canonnier* et *bombardier*, de la compagnie *Mombillard*, (?) qui, dès le commencement, avait déployé beaucoup d'activité en faveur du mouvement *Bostonnais*.

Les majors Brown et Livingston, à la tête de 300 Canadiens, et le colonel Bedel, des *Rangers*, ayant sous ses ordres 150 hommes de troupes régulières, commencèrent le 17 octobre l'attaque du Fort, dont la garnison était commandée par le major Joseph Stopford, du septième régiment du *Royal Fusilliers*.

Loïn d'imiter l'héroïque défense des assiégés de St. Jean, il capitula, sans avoir usé des moyens qu'il avait en mains. Outre des approvisionnements considérables emmagasinés dans le Fort, il y avait un matériel de guerre pouvant permettre au major de soutenir un long siège, ayant sous ses ordres 86 hommes, tant officiers commissionnés et non commissionnés que soldats.

La capitulation fut signée le 18, et le major Stopford remit le lendemain les couleurs de son régiment aux ennemis. Les prisonniers, conduits à St. Jean, sous la garde du capitaine Willet, furent transférés à Hartford, dans l'Etat du Connecticut, et au mois de février de l'année suivante, un certain nombre était à Trenton, dans l'Etat de New-Jersey.

Le général Montgomery, remplaçant Schuyler au camp de St. Jean, écrivait à ce dernier, en date du 20 octobre, *« qu'avec les six tonnes de poudre trouvées dans le fort de Chambly, il finirait bientôt le siège de St. Jean »*. Car, sans la lâcheté de Stopford ou sa connivence avec les troupes américaines, les défenseurs du Fort de Chambly auraient

(1) M. Lemoine de Longueuil, en l'absence de M. de Ramsay, était à la tête du gouvernement de Montréal.

(2) Le mot bastion vient du mot italien *bastione* (tour fortifiée), et celui de courtine, de *cortina* (ou rideau.)

(3) Une cour spacieuse avait été ménagée à l'intérieur du fort, dont le sol est aujourd'hui couvert de pierres et de décombres.